



SOLIDARITÉ PRÉVENTION

Stockage des produits chimiques : tableau des compatibilités

Les deux ne font pas toujours la paire ! Voilà une vérité qui s'applique bien à une activité : celle du stockage des produits chimiques. Vous le savez, certains produits sont incompatibles entre eux, et toute erreur peut être source de danger. Comment stocker dans les règles de l'art, en toute sécurité ? Le tableau des (in)compatibilités est l'outil de référence pour connaître les bonnes (et les mauvaises !) pratiques. On fait le point.

Le bon stockage des produits

Tous les produits chimiques ne peuvent pas être stockés ensemble. Des conditions de stockage inadaptées (température, ventilation du local, etc.) peuvent en effet conduire à :

- des explosions ;
- des intoxications ;
- des chutes de plain-pied (en cas de fuite) ;
- des incendies ;
- des émissions de gaz dangereux.

Il est donc impératif :

- de respecter la compatibilité des produits stockés ;
- de séparer physiquement les produits incompatibles.

Par exemple : le mélange eau de Javel et de vinaigre blanc engendre l'apparition d'un gaz chloré suffocant très toxique. Il est donc important de ne pas stocker ces produits au même endroit ni de les utiliser en même temps !



	-	-	-	-	-	-	+	-	-
	-	+	-	-	-	-	+	-	-
	-	-	+	○	-	-	+	-	-
	-	-	○	+	○	-	-	-	-
	-	-	-	○	○	-	-	○	○
	-	-	-	-	-	+	+	+	+
	+	+	-	-	-	+	+	+	+
	-	-	-	-	○	+	+	+	+

Produits compatibles
 Produits compatibles sous certaines conditions (voir FDS des produits)
 Produits incompatibles

Le tableau des compatibilités

Pour vous aider à bien stocker vos produits chimiques, leurs compatibilités (et incompatibilités) sont répertoriées dans ce tableau :

Au-delà des bonnes pratiques en matière de stockage, rappelez-vous qu'il est important, en complément, de sécuriser les lieux de stockage des produits chimiques :

- en limitant l'accès au stockage aux seules personnes formées et autorisées ;
- en tenant à jour un état du stock ;
- en subordonnant le stockage d'un produit à l'existence de sa fiche de données de sécurité (FDS) et de son étiquetage ;
- en mettant en place un classement rigoureux et connu ;
- en instaurant une règle de déstockage « premier entré / premier sorti » ;
- en respectant les dates de péremption de produits ;
- en mettant en place une procédure d'élimination des produits inutiles ou périmés ;
- en assurant la bonne ventilation du local.

Tout est-il en place de votre côté ? Et si vous faisiez le point sur vos pratiques ?

IRP AUTO SOLIDARITÉ-PRÉVENTION VOUS ACCOMPAGNE !

IRP AUTO Solidarité-Prévention vous accompagne dans la prévention du risque chimique grâce à des contenus et des interventions :

- intervention « Aide au diagnostic du risque chimique » sur une journée dans votre entreprise ;
- accompagnement à l'utilisation du logiciel SEIRICH (2 heures en visioconférence) ;
- « Les super chimiques », un jeu d'1 h 30 en équipe en entreprise pour connaître les risques et mieux s'en protéger ;
- des supports pédagogiques et des e-learning avec quiz accessibles à tous depuis l'Espace Solidarité-prévention !

Contactez nos équipes pour plus de renseignements !

solidariteprevention@irpauto.fr

N°Cristal 09 69 39 02 45
APPEL NON SURTAXE

Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30, et le samedi de 8 h 30 à 13 h.